

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'ENSICAEN est une école d'Ingénieurs dont l'ouverture à l'international est un des axes stratégiques de sa politique de développement et d'attractivité. L'école vise d'une part à accueillir des étudiants étrangers

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

pour les former au métier d'ingénieur et d'autre part à encourager la mobilité de ses élèves ingénieurs et personnels enseignants afin de leur faire découvrir de nouvelles cultures au sein desquelles ils seront susceptibles d'évoluer professionnellement. Pour un futur ingénieur, tout comme pour le personnel de l'Ecole, cette mobilité parachèvera sa formation par l'acquisition de nouvelles compétences telles : la maîtrise d'une seconde langue, la découverte d'autres pratiques pédagogiques et méthodes de travail, le travail et la vie en autonomie, le développement d'une confiance en soi personnelle et professionnelle, notamment dans sa capacité à prendre des décisions, et l'élargissement de ses capacités d'apprentissage et connaissances lors de la découverte d'une nouvelle culture et de nouveaux modes de vie. Ces compétences représentent des atouts certains pour la carrière d'un ingénieur, que celui-ci pourra valoriser et mettre à profit dès son entrée dans le monde du travail mais aussi tout au long de l'évolution de sa carrière professionnelle. Cette parenthèse unique dans sa formation lui permettra enfin de s'ouvrir au monde et à l'Europe en développant un sentiment d'appartenance à celle-ci, faisant de lui un citoyen européen soucieux de préserver la richesse et la diversité de chaque pays membre au sein d'un espace unique d'échange commun. C'est pour l'ensemble de ces apports que l'ENSICAEN promeut d'une part, la mobilité d'études en semestre académique auprès des élèves en troisième année de la formation ingénieur et qu'elle impose d'autre part, une mobilité de stage lors de la deuxième année de la formation, obligatoire dans le cadre de la validation du titre d'ingénieur.

Dans ce contexte précis, l'Ecole possède donc déjà un nombre important de partenariats pour des mobilités de stage, d'études ou de doubles diplômes, dont ceux en Europe ont pour la plupart été établis ou renouvelés dans le cadre de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020. L'ENSICAEN souhaite désormais, pour la programmation 2021-2027, renouveler et pérenniser les accords pour la mobilité de stage et d'études et, tant que faire se peut, consolider ses liens existants avec ses partenaires européens par l'établissement de doubles diplômes. Elle souhaite également augmenter l'offre de mobilité d'études et in fine celle des doubles diplômes, sur la base de partenariats avec des institutions qui présenteront des offres de formations (niveau master) et de recherche de qualité, en accord ou de manière complémentaire avec celles dispensées et développées à l'ENSICAEN.

La sélection des établissements ciblés pour la signature d'une convention d'étude sera faite sur la base des retours d'évaluation de stage des élèves, des discussions avec les enseignants-chercheurs, aussi bien dans le cadre de visites à l'international organisées par les réseaux d'écoles partenaires (AMPERE en physique ou la Fédération Gay Lussac en chimie), que par l'intermédiaire du réseau de connaissances et de visiteurs des chercheurs dans les laboratoires ou encore dans le cadre de salons internationaux qui visent à faciliter l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe et dans le reste du monde (EAIE, APAI).

Par ailleurs, l'ENSICAEN est un centre de recherche constitué de sept laboratoires reconnus au niveau international et dont sont membres les enseignants-chercheurs ayant une activité pédagogique dans chacune des spécialités de l'Ecole. Le choix des futurs partenaires, en complément de l'offre de formation, se fera également sur le potentiel offert à nos enseignants-chercheurs d'établir de nouvelles collaborations scientifiques. Ces collaborations pourront déboucher sur l'écriture de projets de recherche et demandes de financements de thèses, stagiaires ou post-doctorants en co-tutelles qui auront la possibilité, tout comme leurs encadrants, de bénéficier d'une aide à la mobilité. Enfin l'ENSICAEN s'efforcera de consolider les liens déjà forts qui existent avec des établissements accueillant depuis plusieurs années ses élèves, en mobilité de stage ou d'étude, notamment en offrant la possibilité de signer avec eux un accord de double diplôme. La signature d'un accord par an sera envisagée en considérant les flux de mobilité entrante et sortante et les partenariats scientifiques existants avec nos laboratoires déjà impliqués dans notre stratégie à l'international (intra et hors Europe). Ces doubles diplômes consolideront les relations académiques, pédagogiques et scientifiques entre établissements partenaires et les étudiants bénéficieront à la fois d'une formation pédagogique et d'une expérience humaine unique (apprentissage ou approfondissement d'une langue vivante étrangère, compréhension d'une nouvelle culture). Il convient de préciser que la mise en œuvre de la politique 'Erasmus Without Paper' facilitera ces démarches et contribuera à la stratégie d'internationalisation et de modernisation de l'ENSICAEN.

En effet, dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle, l'ENSICAEN engagera une politique de digitalisation de ses accords de mobilité en cohérence avec le calendrier et la politique 'Erasmus Going Digital' incluant 'Erasmus Without Paper (EWP)' et la reconnaissance automatique de crédits. L'Ecole est familière de ces enjeux puisqu'elle dispose déjà d'une carte étudiante européenne depuis 2018 (Léocarte, via Comue Normandie Université) et qui a déjà permis l'amorce du déploiement de l'initiative sur le site de l'ENSICAEN. Afin de poursuivre cette stratégie lors de la programmation 2021-2027, des outils nécessaires seront déployés: connexion de MoveOn au réseau EWP pour le renouvellement des partenariats et l'établissement des conventions; essor de l'application Erasmus+ à destination des étudiants; promotion des services de la carte Etudiante Européenne. Il s'agira d'organiser les campagnes de communication et d'information nécessaires à destination de nos étudiants et personnels pour assurer une utilisation totale de ces outils au sein de l'Ecole.

Concernant la sélection des candidats à la mobilité (étudiants et personnels) l'ENSICAEN s'est dotée, depuis plusieurs années, d'une 'Commission des aides financières à la mobilité' de stage ou d'études.

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

Cette commission est constituée de la Directrice des Études et Vie Etudiante, du Directeur des Relations Internationales, des responsables pédagogiques des spécialités, des responsables des formations par la voie de l'apprentissage, d'un responsable des Langues et Humanités, qui ont pour mission d'évaluer la cohérence de la mobilité de stage ou d'études de l'élève avec son projet pédagogique, tout en respectant les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion lors de la procédure d'attribution des bourses. La commission considère tout particulièrement avec attention le cas des étudiants issus d'un milieu défavorisé, en situation de handicap ou présentant un problème de santé. Pour ces derniers l'ENSICAEN apportera l'aide nécessaire sur les aspects administratifs et rédactionnels de leur projet de mobilité et effectuera les démarches nécessaires liées à la procédure des besoins spécifiques établie par l'Agence Erasmus+ France Education et Formation permettant la prise en charge des frais supplémentaires pouvant être générés dans l'organisation de leur mobilité.

La mobilité à l'étranger est une étape incontournable inscrite dans la formation académique de tout élève ingénieur. Afin de répondre à cette exigence, et tout en veillant à un souci d'équité envers ses élèves concernant l'attribution des bourses de mobilité, l'ENSICAEN a décidé de promouvoir en priorité les mobilités dans les zones géographiques pour lesquelles des aides financières sont accessibles ou ayant fait l'objet d'un accord de coopération. La première de ces zones est l'Europe dans laquelle la plupart de nos futurs ingénieurs seront amenés à évoluer professionnellement et où l'ensemble des pays sont accessibles grâce aux financements du programme Erasmus+ (stage, études et doubles diplômes). En second lieu, l'École privilégie les zones géographiques hors Europe pour lesquelles il existe des accords de mobilités d'études ou de doubles diplômes incluant des bourses de mobilités (Brésil, Argentine, Mexique via les financements BRAFITEC, ARFITEC, et MEXFITEC). Enfin, il s'agira également de considérer les pays pour lesquels les accords de mobilités d'études signés ne prévoient que l'exonération des frais d'inscription (Canada via le programme BCI, Japon,...), mais pour lesquels l'ENSICAEN finance tout de même une partie des frais de déplacement dans le cadre de la Commission des aides financières à la mobilité. Pour conclure, l'ENSICAEN travaille continuellement à étoffer ses partenariats à l'international en visant des destinations permettant de consolider le rayonnement et l'image de l'École et de ses formations, de son Centre de Recherche, de la ville de Caen, de la Région Normandie et de la France à l'étranger.

La gestion de la mobilité à l'internationale au sein d'une structure telle l'ENSICAEN est effectuée par la Direction des Relations Internationales de l'École qui est constituée de trois personnels administratifs en charge de la gestion et de la promotion des différents projets de mobilités au sein de l'école et d'un Directeur, Maître de Conférences issu du corps des enseignants-chercheurs, chargé de mettre en œuvre la politique d'internationalisation du Directeur de l'établissement. Ce choix d'un enseignant-chercheur comme Directeur des Relations Internationales vise à faciliter l'établissement d'accord et, est clairement justifié par sa double connaissance du monde académique et scientifique. Pour promouvoir au mieux le programme Erasmus à l'ENSICAEN, la Direction des Relations Internationales travaille en étroite collaboration avec la Direction des Études et de la Vie Etudiante pour tous les aspects académiques, le service financier pour la gestion des crédits et paiement des aides Erasmus, la communication pour aider à la promotion du programme et les ressources humaines pour la mettre en œuvre auprès des différents publics de l'établissement. Cette mise en commun des compétences des différents services administratifs permet de répondre aux souhaits des personnels (élèves, administratifs ou enseignants) désireux d'effectuer une mobilité, mais aussi de répondre efficacement aux attentes de l'agence Erasmus+.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

La participation au programme favorise les projets de mobilité en Europe et permet aux étudiants comme aux personnels de l'ENSICAEN de développer leur ouverture à l'international. L'ENSICAEN a développé et renforcé ces partenariats européens sur les aspects académiques ainsi que sur le plan socio-économique (partenaires industriels, entreprises etc.) assurant ainsi la qualité des mobilités d'études et de stages réalisées par nos étudiants. L'Agence Erasmus+ France Education et Formation a par ailleurs attribué à l'ENSICAEN le label de bonnes pratiques attestant de la qualité de son projet de mobilité étudiante européenne (2017-2019). Par ailleurs, l'ENSICAEN propose à ce jour une dizaine de doubles diplômes en Europe et à l'international (Brésil, Chine, Italie et Irlande) et coordonne un consortium national, rassemblant quatre autres partenaires nationaux, créé pour gérer conjointement la mobilité de stage des étudiants à l'international. L'école s'engage ainsi à poursuivre ces dispositifs dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation et de modernisation tout en intégrant de nouveaux objectifs pour le programme et la période 2021-2027.

En effet, l'ENSICAEN souhaite poursuivre le développement de ses partenariats en Europe et compléter ainsi l'offre de mobilité étudiante avec l'ajout de destinations stratégiques (Portugal, pays nordiques) en lien avec les thématiques d'enseignement de l'ENSICAEN et les projets professionnels de nos étudiants. Au travers d'une promotion et d'un accompagnement renforcés, il s'agira également d'accroître la mobilité d'étude en semestre académique, les étudiants de l'ENSICAEN réalisant dans la grande majorité des cas leur mobilité obligatoire au cours de la période de stage du semestre S8 de la formation ingénieur. L'Ecole a donc pour objectif de passer d'un taux actuel de 14% des étudiants en mobilité d'études à 20% durant la prochaine programmation. En matière de mobilité du personnel de l'ENSICAEN, le développement d'une stratégie optimale de promotion, de mise en œuvre et de reconnaissance de leur mobilité comptera également parmi les objectifs de la prochaine programmation grâce au travail conjoint de la Direction des Relations Internationales, du service des Ressources Humaines et du service Communication. Le programme permettra aussi à l'école de renforcer ses collaborations scientifiques et de favoriser les mobilités des étudiants et personnels au sein d'infrastructures de recherche européennes et internationales. Dans le but de consolider ces liens à l'international, la stratégie de l'ENSICAEN prévoit le développement des projets de mobilité à l'international soutenus par des dispositifs tels que la Mobilité Internationale de Crédits (AC107).

Il convient de souligner qu'en parallèle des candidatures aux actions du programme et du pilotage des projets retenus, l'ENSICAEN appliquera le calendrier tel qu'il suit afin de garantir une gestion des mobilités de qualité et la bonne mise en œuvre de sa stratégie d'internationalisation et de modernisation :

2020: Demande de renouvellement de la charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur 2021-2027.

2021 (printemps): Mise en place des modules de gestion en ligne pour les « accords inter-institutionnels » et « contrats pédagogiques - études et stages ». Pour l'ENSICAEN il s'agira de connecter aussi vite que possible l'outil MoveOn au réseau Erasmus Without Paper (EWP) afin de renouveler et gérer de manière numérique les accords interinstitutionnels et les contrats pédagogiques en ligne.

La promotion de l'application Erasmus+ auprès des étudiants sera quant à elle réalisée dès les prochaines réunions d'information concernant la mobilité ainsi qu'une présentation des étapes clé d'EWP. La promotion de l'application Erasmus+ sera effectuée par plusieurs outils de communication : un point d'information sera dédié sur la page web des Relations Internationales du site de l'Ecole où il sera possible d'accéder à son téléchargement. Des rappels réguliers seront communiqués dans la lettre d'information de l'ENSICAEN et lors des réunions d'information dédiées à mobilité à l'internationale, une sensibilisation accrue via un affichage dans l'établissement.

2022: Déploiement et utilisation du module « sélection et affectation des étudiants Erasmus » (étape de nomination : échange des candidatures et sélection des étudiants). La Direction des Relations Internationales qui coordonne la mobilité des étudiants de l'Ecole utilisera ce système pour envoyer et recevoir les candidatures et les acceptations d'étudiants.

2023: A cette date, la transcription et l'échange des notes entre établissements partenaires seront réalisés par l'utilisation du module « relevés de notes » qui aura été implémenté dans les outils numériques.

2024: L'ENSICAEN sera en capacité de délivrer à ses élèves un identifiant unique européen qui leur permettra d'être reconnu sans équivoque lors de leur mobilité dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Ce numéro unique sera généré et attribué aux élèves par le biais de l'application MyAcademicID, associé à la Carte étudiante européenne (mise en place depuis 2018 à l'ENSICAEN puisque l'école est membre du projet pilote de la Comue Normandie Université) et qui permettra de se connecter à la plateforme de service public numérique « enseignement supérieur » (services pour les étudiants et les établissements).

2025: L'ensemble des outils nécessaires seront déployés et par conséquent, la politique EWP sera réalisée, opérationnelle et pérenne dans le temps.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La participation de l'ENSICAEN au programme Erasmus 2021-2027 aura de nombreux impacts au sein de l'Ecole, aussi bien sur les publics cibles, tels ses étudiants et personnels (enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques), que sur le rayonnement et l'attractivité de l'établissement et de son centre de recherche en France et à l'international.

Le premier public ciblé est celui des étudiants qui bénéficient majoritairement du programme Erasmus+ pour leur période de mobilité, condition nécessaire à l'attribution du titre d'ingénieur. La participation au programme permettra d'augmenter le nombre de mobilité étudiante sortante au sein de l'ENSICAEN, notamment au niveau des mobilités d'études qui devront concerner 20% des étudiants de la 2^{ème} année de la formation d'ingénieurs, contre 14% aujourd'hui. Pour les étudiants, l'impact majeur de ces mobilités correspond à l'acquisition de nouvelles compétences clés (compétences d'apprentissage et connaissances linguistiques) et transversales (esprit d'entreprise, estime de soi, ouverture aux autres cultures, participation active dans la société). En effet, la mobilité des étudiants de l'ENSICAEN aura pour effet de faciliter l'apprentissage et la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères mais elle devra également permettre le développement des savoir-être et savoir-faire essentiels lors de l'entrée sur le marché du travail européen. Dès lors, l'augmentation de la mobilité étudiante européenne au sein de l'ENSICAEN garantira à un plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de ces profits en apprentissage et d'accroître sa sensibilité aux valeurs et projets européens. Enfin, il s'agira également d'assurer que les étudiants entrants en mobilité à l'ENSICAEN rencontrent ces mêmes bénéfices au sein de notre établissement, résultant ainsi sur une satisfaction complète concernant leur séjour, aussi bien sur le plan académique qu'au niveau de leur intégration à la communauté locale. Pour s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés, l'ENSICAEN pratique un suivi des mobilités étudiantes à partir des statistiques réalisées par la Direction des Relations Internationales (pays, nombre d'élèves, établissement hôte etc.). Pour ce qui est de l'évaluation, elle a recours à des questionnaires de satisfaction en ligne (en accord avec la politique de Développement Durable visant à réduire l'utilisation du papier) liés à la mobilité, à la vie dans l'établissement et à l'insertion professionnelle. Pour évaluer l'impact de la mobilité sur leur compétence linguistique, les étudiants partis en mobilité sont soumis au test de langue OLS avant et à l'issue de leur séjour (sauf si niveau C2 au départ) afin d'attester de l'évolution de leur niveau de langue. Le relevé de notes comportant les crédits ECTS obtenus durant le semestre académique et les fiches d'évaluations complétées par l'encadrant dans la structure d'accueil à la fin de la mobilité de stage sont des indicateurs importants qui rendent compte des acquis de l'étudiant en termes d'apprentissage et d'expérience professionnelle. L'ensemble de ces outils permet de suivre l'atteinte des objectifs de la mobilité étudiante et d'évaluer dans son intégralité la progression de l'étudiant ayant bénéficié d'une mobilité de stage et/ou d'études.

Le second public cible est constitué des personnels de l'ENSICAEN, divisés en deux catégories : d'une part les personnels administratifs et techniques, et d'autre part les enseignants et enseignants-chercheurs.

Les missions et services assurés par les personnels administratifs et techniques de l'Ecole bénéficieront effectivement de la participation au programme Erasmus et des échanges de bonnes pratiques opérés avec nos partenaires européens en profitant d'un environnement professionnel ouvert sur le monde qui leur offre une meilleure compréhension des pratiques, politiques et systèmes éducatifs en Europe. De ces échanges avec les partenaires européens et internationaux, les personnels des différents services auront l'opportunité d'accéder à de nouvelles compétences professionnelles, qu'ils appliqueront et adapteront in fine dans les services de l'ENSICAEN. Le transfert de ces compétences permettra ainsi d'aboutir à des résultats tels l'optimisation des procédures de gestion, notamment avec le partage d'outils simplifiés et dématérialisés (à l'exemple de la mise en œuvre de la politique Erasmus Without Paper pour les Relations Internationales), ou encore le développement des services d'accompagnement de la vie étudiante (préparation des mobilités étudiantes, accueil des étudiants entrants, gestion et conseils avant, pendant et après la mobilité etc.).

Outre les personnels administratifs, la communauté éducative et scientifique de l'ENSICAEN bénéficiera directement de la stratégie d'internationalisation et de modernisation de l'établissement. En lien avec l'offre de formation et de recherche de l'ENSICAEN, les enseignants et enseignants-chercheurs auront effectivement l'opportunité de créer et faire évoluer leurs collaborations scientifiques et académiques, d'élargir leur réseau de recherche et d'enseignements et d'échanger de bonnes pratiques pédagogiques et scientifiques avec leurs pairs européens et internationaux. Le bénéfice pour nos enseignants et enseignants-chercheurs se traduira par la rédaction de publications et travaux conjoints (dont le nombre pourra être aisément quantifié), l'accueil et encadrement en co-tutelle de stagiaires, postdoctorants ou doctorants, l'échanges d'enseignement à l'étranger, ou encore par la rédaction de projets de recherche financés par l'Europe (Horizon 2020 par exemple).

L'impact auprès des personnels de l'ENSICAEN se situera également au niveau de la mobilité qui leur est également proposée aussi bien pour des missions d'enseignement que pour des séjours de formation. Les apports de cette mobilité sont multiples et tout aussi enrichissants que pour les étudiants, tels que l'amélioration des compétences linguistiques, qui peut directement être mise à contribution dans les enseignements dispensés et les services de l'Ecole, ou encore la satisfaction personnelle et professionnelle d'avoir conduit un projet de mobilité au cours de son évolution professionnelle. Un questionnaire de satisfaction destiné aux personnels partis en mobilité permettra de produire des retours

d'expérience utiles au développement de la mobilité des personnels au sein de l'ENSICAEN. Pour augmenter la participation des personnels à la mobilité, la Direction des Relations Internationales travaillera conjointement avec les services Communication et Ressources Humaines de l'école pour faire la promotion du programme de mobilité Erasmus. De plus, il convient de préciser que le développement des mobilités du personnel aura un impact direct sur la promotion de l'ENSICAEN à l'échelle européenne et internationale ainsi que sur la promotion de la mobilité de nos étudiants, les personnels bénéficiaires agissant chez nos partenaires en tant qu'ambassadeurs de la stratégie d'internationalisation et de modernisation de l'Ecole.

Enfin, la participation au programme et la politique d'internationalisation et de modernisation conduite par l'ENSICAEN lui permettra d'augmenter sa visibilité et son rayonnement au sein de l'Espace européen de l'Education et sur la scène internationale. La conduite de cette stratégie devra aboutir au développement de projets de qualité (pédagogiques et/ou scientifiques) portés par l'établissement sur le plan international, à l'image de la gestion des projets Erasmus dont l'exemplarité a déjà été soulignée par l'attribution du Label Bonnes Pratiques (décerné par l'Agence France Education et Formation). Par ailleurs, la dimension internationale entreprise au sein de l'ENSICAEN doit préserver auprès des publics cibles (étudiants, personnels, partenaires socio-économiques etc.) le développement d'un sentiment d'appartenance et de bien-être dans leurs activités quotidiennes et projets professionnels, en lien avec le Label Happy School accordée à l'Ecole en 2019. Dans le cadre de l'évaluation de ces impacts, les classements officiels de l'ENSICAEN, son évaluation par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), sa visibilité au sein des projets et des publications diffusées à l'échelle européenne ou internationale, ainsi que sa facilité à établir des contrats industriels seront autant d'indicateurs permettant de mesurer la place qu'occupe l'Ecole dans l'Espace européen de l'Education. Le développement de partenariats en Europe et hors-Europe pour la mobilité d'études, de stage, les doubles diplômes et la mobilité des personnels se traduira également par la création de conventions et l'implication de l'ENSICAEN au sein de réseaux (membre actuel pour AMPERE, Fédération Gay-Lussac-FGL), attestant ainsi de son dynamisme et de son implication pour la bonne mise en œuvre de sa stratégie d'internationalisation et de modernisation.

Le Directeur de l'ENSICAEN,

Jean-François HAMET

le 27.05.2021

à CAEN

Signature :



Cachet de l'établissement :

